

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 mars 2025

Le Conseil Municipal de la Commune de Nogent-sur-Oise légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-François DARDENNE, Maire.

Présents :

Jean-François DARDENNE, Valérie LEFEVRE, Didier CARON, Badia ZRARI, Claude ROBERT, Patricia RICHARD, Michel DUPLESSI, Ginette DECOURTRAY, Olivier CARRE, Sonia VIARD, Nicolas PROMSY, Jean-Michel ZAKHARTCHOUK, Maria LAGACHE FORTES, Malika AIT M'BARK, Nuriye TOPAL, André MAHIEU, Marie-Claude DECATOIRE, Yves DUCHATEAU, Annie DUPRESSOIR, Nazaire TSIMBA PEPE, Imen BOUHARB, Habib KCHOK, Marie MARTIN, Loïc PEN, Lauriane LERICHE, Pascal LAMBERT, Martine CAGNARD, Gillian ROUX, Marie-josé FUENTES

Pouvoirs :

Léa Fatma KAYA à Olivier CARRE, Mokhtar ALLOUACHE à Patricia RICHARD, Marie-josé FURTADO à Badia ZRARI, Mehmet ATAC à Jean-François DARDENNE, Patrice ABRAN à Loïc PEN, Alain PETIT à Gillian ROUX

Secrétaire de séance : Madame Valérie LEFEVRE

FINANCES DEL2025_025 - Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

Conformément à l'article L2312-1 du CGCT, dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires.

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal de Nogent-sur-Oise, et plus particulièrement son article 21, il vous est ainsi proposé de débattre du rapport ci-joint qui concerne le budget principal de la ville et le budget annexe du Centre Municipal de Santé.

Il est donc demandé au Conseil Municipal :

- De prendre acte que le débat d'orientation budgétaire, sur la base du rapport ci-annexé portant sur le budget principal et le budget annexe CMS de la ville de Nogent-sur-Oise, a eu lieu, avant le vote du budget primitif 2025.

Le Conseil Municipal prend acte.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Signé électroniquement par : Jean-François DARDENNE
Date de signature : 11/03/2025
Qualité : Le Maire



Signé électroniquement par : Valérie LEFÈVRE
Date de signature : 12/03/2025
Qualité : Valérie LEFÈVRE, 1ère adjointe au Maire

